

Garonne 2050

ÉTUDE PROSPECTIVE SUR LES BESOINS
ET LES RESSOURCES EN EAU,
À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE LA GARONNE



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



SYNTHÈSE DE LA MISE EN DÉBAT ET DE LA CONSULTATION

Vers un scénario réaliste et souhaitable



JUIN 2013 - N° 3

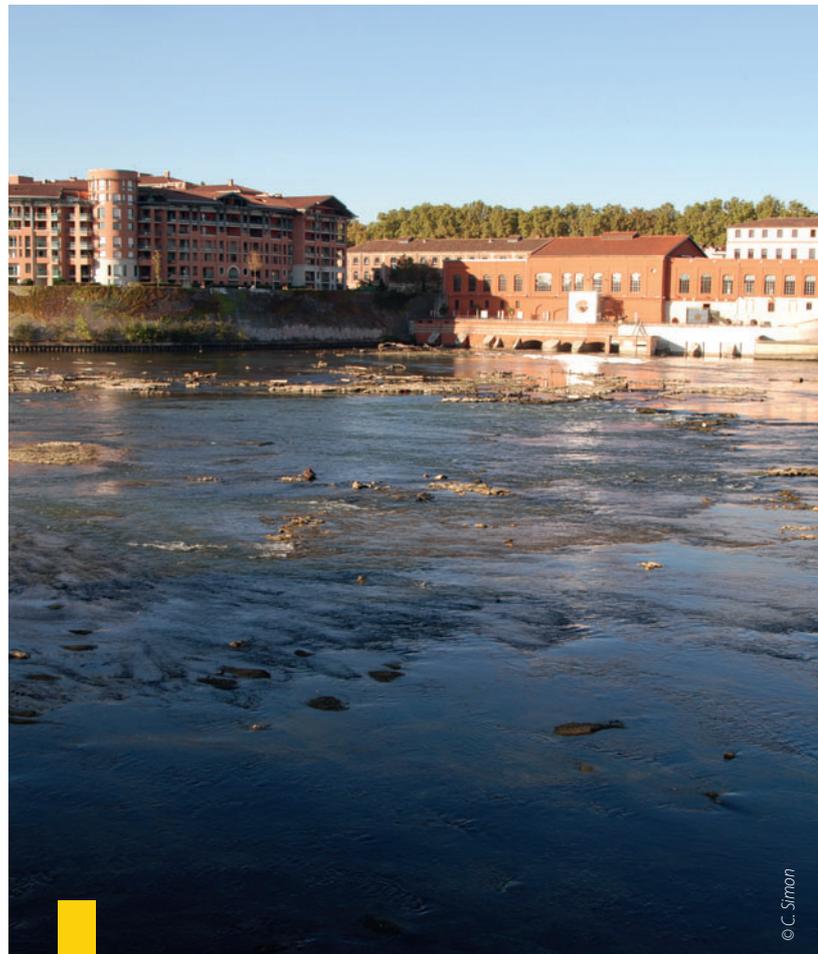
ÉDITO

En 2011, l'étude Garonne 2050 a permis l'élaboration collective de « visions » d'avenir pour le territoire de la Garonne. Ce sont 5 « futurs » possibles, caricaturaux et exploratoires, (résumés par les mots-clés :Tendancier/Stockage/Sobriété/Local/Libéral) qui ont été « quantifiés » par un modèle et des indicateurs. Suite à la présentation des résultats de cette phase exploratoire le 20 juin 2012, les avis des différentes parties prenantes ont été recueillis, via le site internet www.garonne2050.fr ou lors de différentes rencontres.

Cette phase de sensibilisation et de consultation s'est achevée au printemps 2013 : cette lettre vous propose de revenir sur les faits marquants de cette étape.

La commission planification du comité de bassin, réunie le 27 mars dernier, ainsi que le comité de pilotage et les acteurs ayant participé aux ateliers, le 17 avril, se sont saisis de ces informations pour orienter les suites à donner à l'étude. En effet, il est temps d'aborder aujourd'hui la dernière phase de l'étude, plus normative, puisqu'elle doit permettre de retenir ce qui est « possible » et « souhaitable », en induisant un cap à atteindre à l'horizon 2050 !

C'est en partant de cette situation future jugée plausible qu'il faudra s'employer à définir les actions et projets à mettre en œuvre en termes d'adaptation. La prochaine étape sera la présentation des conclusions de l'étude au comité de bassin en décembre 2013...



© C. Simon

SOMMAIRE

SYNTHÈSE
DES CONSULTATIONS 3

CE QU'IL FAUT
RETENIR 4

INTERVIEW
DE DENIS SALLES 6

SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS

Depuis la présentation des premiers résultats, le 20 juin 2012, l'agence de l'eau Adour-Garonne a recueilli 40 avis individuels et a présenté l'étude lors de 12 réunions d'échanges. Voici sous forme de tableaux, la répartition des contributions écrites, quant aux formats de réponses et aux secteurs d'activités ayant participé.

Retours de questionnaires selon le type de consultation :

Type de consultation	Effectif
Site Internet	17
Papiers	17
Coopératives agricoles	2
Courriels	4
Total	40

À l'automne 2012, la présentation de l'étude, et notamment l'impact du changement climatique sur l'hydrologie et les cinq scénarios caricaturaux, ont été présentés aux 4 commissions territoriales* du comité de bassin concernées par le territoire de l'étude, pour que des échanges plus transversaux s'engagent dans les sous-bassins concernés.

Contributions écrites selon les secteurs d'activités :

Secteur d'activité	Effectif
Usager domestique et collectivité	18
Protection de la nature, loisirs	10
Agriculture, forêt	6
Activité économique, énergie	5
Autre	1
Total	40

En complément, l'Agence a proposé la présentation de cette phase exploratoire de l'étude à différents partenaires du bassin. Au total, ce sont six autres rencontres qui ont eu lieu, touchant notamment les professionnels agricoles et les spécialistes des questions d'énergie, de gaz à effet de serre en charge de l'atténuation du changement climatique... Enfin, d'autres rencontres se sont déroulées en mai (Toulouse Métropole et CLE du Sage « Vallée de Garonne » par exemple) mais à ce stade* de l'étude, elles n'ont permis que peu d'échanges avec les élus...

*Liste dans le tableau ci-contre

Réunion	Date	Réunion	Date
Commission territoriale du Lot	19 octobre 2012	CLE Hers Mort Girou	10 décembre 2012
Commission territoriale Tarn Aveyron	26 octobre 2012	Conseil Régional Aquitaine animation PCET	15 janvier 2013
Commission territoriale Garonne Ariège	30 octobre 2012	Coopérative Aternis	24 janvier 2013
Commission planification	15 novembre 2012	Coopérative Terre du Sud GIE filières Q	5 février 2013
Commission territoriale Nappes Profondes	5 décembre 2012	Coopérative Vivadour	8 février 2013
		Coopérative Maisadour	4 mars 2013

CE QU'IL FAUT RETENIR...

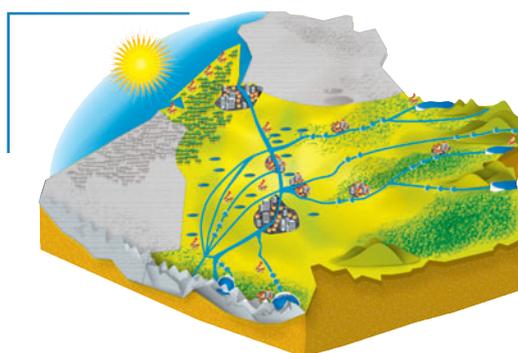
Globalement et de façon unanime, les scénarios « tendanciel » et « libéral » sont critiqués et rejetés. Ni la politique actuelle, ni « le tout marché » ne sont envisageables en 2050 pour les acteurs, du fait des changements drastiques attendus à cette échéance. Chacun s'accorde pour revenir à un équilibre entre besoins et ressources, pour éliminer le déficit actuel, qui s'aggraverait dans le futur si on ne change pas de politique. Cependant, les moyens pour arriver à cet objectif commun divergent... Les scénarios les plus appréciés, sont les scénarios « sobriété », « local » et « stockage ».

Les 5 scénarios caricaturaux

1/SCÉNARIO TENDANCIEL:

La défaite partielle des politiques environnementales

Si rien ne change drastiquement dans les usages et les modes de gestion de la ressource... le problème de l'étiage ne peut que s'aggraver en 2050, du fait de l'hydrologie du futur et de la pression grandissante des usages. Le déséquilibre entre besoins et ressources se creuse.

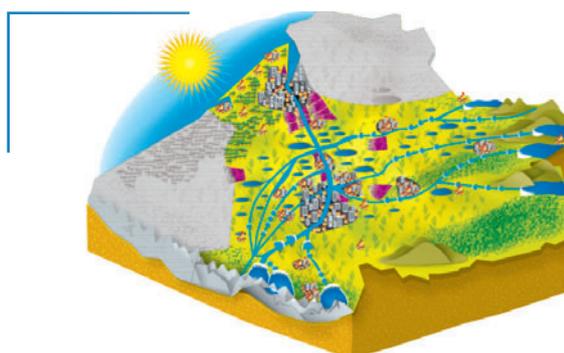


2/SCÉNARIO STOCKAGE:

Augmenter les ressources disponibles

L'accent est mis sur l'accès à l'énergie et la limitation des GES*. De nouveaux barrages et retenues permettent d'augmenter le potentiel hydroélectrique et la production de biomasse. Le déséquilibre entre besoins et ressources demeure important puisque les usages augmentent.

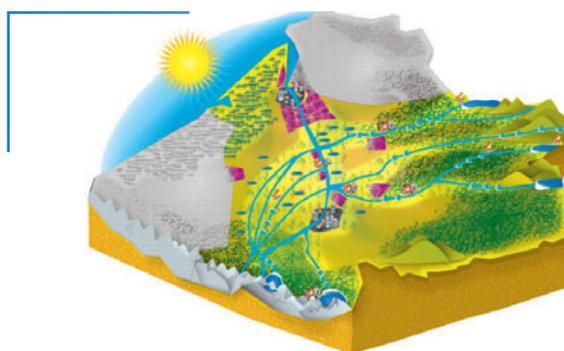
* Gaz à effet de serre



3/SCÉNARIO SOBRIÉTÉ:

La baisse drastique des usages

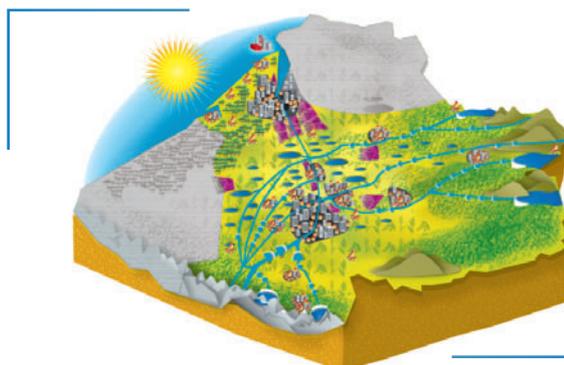
La crise économique et énergétique pousse aux économies en eau. La baisse des prélèvements est importante en ville mais l'effort le plus conséquent est fourni par l'agriculture (apparition de friches, forte baisse du nombre d'exploitations). Le déficit est comblé du fait de la réduction forte des prélèvements agricoles et parce que le débit objectif d'étiage est faible.



4/SCÉNARIO LOCAL:

Une croissance verte décentralisée

La volonté de décentralisation incite les territoires à l'autonomie, y compris dans le domaine de l'énergie et de la ressource en eau. Petits barrages et retenues sont construits, l'agriculture est mise à contribution pour produire localement de la biomasse. La solidarité amont/aval est abandonnée.



5/SCÉNARIO LIBÉRAL :

le marché comme régulateur de la ressource en eau

L'austérité des budgets publics impose comme stratégie de relance la libéralisation de l'accès aux ressources. L'eau devient un bien marchand. Seules quelques grandes entreprises capitalistiques agricoles valorisent le foncier et l'eau. Bien que le marché limite les usages par le coût, le déficit n'est pas comblé.

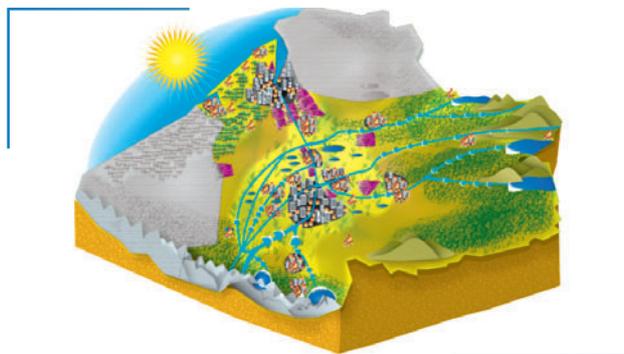
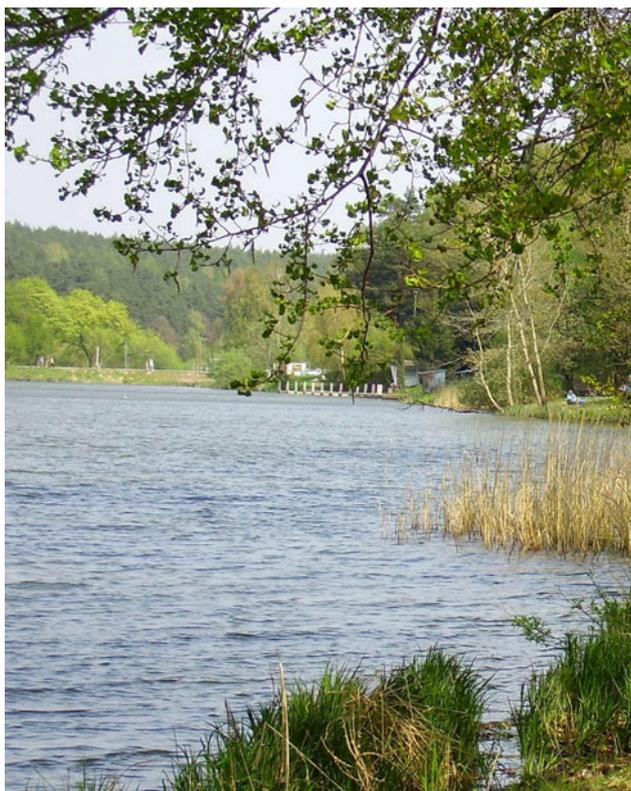
Les données qui font consensus

À ce stade de l'étude elles concernent la ville et l'eau domestique. L'hypothèse la plus plausible pour les acteurs reste l'augmentation tendancielle de la population sur le bassin de l'ordre d'un million d'habitants d'ici à 2050. Les projections de l'INSEE disposant du modèle OMPHALE proposent pour la zone d'étude entre 5,5 et 6 millions à l'échéance 2050.

Les discussions concernant l'utilisation domestique laissent entrevoir que des économies sont possibles mais la majorité des acteurs sollicités estime difficile de passer au-dessous d'un seuil de 130 l/j/habitant. L'eau de confort dans les villes, en particulier l'été, est l'argument mis le plus en avant. Des politiques de sensibilisation aux économies d'eau et une densification des villes petites et moyennes constituent « un pari pour l'avenir » afin d'aboutir à cet objectif.

Les questions restées en suspens

Lors de cette phase de l'étude, les questions restées en suspens concernent le débit minimum que l'on souhaite dans les rivières l'été, en 2050. Difficile de le nommer



« Débit Objectif d'Étiage » (DOE) puisque ce dernier fait référence à une donnée réglementaire actuelle, calculée sur la base de l'hydrologie naturelle d'aujourd'hui. Difficile aussi de l'appeler « Débit environnemental » puisque des usages anthropiques en dépendent. Plus difficile encore de définir un seuil... Au printemps, les discussions engagées en commission planification du comité de bassin se sont poursuivies lors d'un comité technique, réunissant les membres du comité de pilotage et les acteurs des ateliers participatifs précédents. Il a été décidé de tester différents niveaux de « DOE du futur ». Si les débits objectifs se calent en 2050 sur l'hydrologie naturelle du futur, on peut s'attendre à une réduction de l'ordre de 50 %. À l'inverse, on peut imaginer une hypothèse ambitieuse maintenant en 2050 les débits objectifs d'aujourd'hui. Une 3^e hypothèse intermédiaire a également été proposée.

Sur le volet agricole aussi de nombreuses questions restent posées. Au-delà même du volume prélevable par l'activité en 2050, le modèle agricole, l'assolement et les modes de production sont questionnés...

Les orientations de la commission planification et du comité technique fixent aussi 3 hypothèses à tester dans ce domaine. Pour les acteurs sollicités, l'objectif initial est de sécuriser l'activité en maintenant en 2050 les volumes prélevables d'aujourd'hui (le niveau réglementaire, applicable en 2021). Une hypothèse augmentant ces volumes de 20 % est proposée pour tenir compte d'une partie de l'augmentation de la demande en eau de la végétation. À l'inverse et de façon symétrique, une réduction de 20 % de ces volumes va également être testée, car cette mesure entre dans le cadre d'une réduction des prélèvements pour chaque usage prévue par le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique.

Les simulations provenant de la modélisation donneront un ordre de grandeur des volumes d'eau nécessaires pour satisfaire ces différentes hypothèses. Cet éclairage permettra d'engager le débat sur le scénario souhaitable et réaliste : que peut-il advenir et que sommes-nous en capacité de faire ?

INTERVIEW DE DENIS SALLES

Denis Salles, sociologue à Irstea et membre du conseil scientifique du comité de bassin.



1. En tant qu'observateur scientifique de l'étude « Garonne 2050 » portée par l'agence de l'eau Adour-Garonne, quel est votre avis sur l'utilité de la participation des usagers à ce type d'exercice de prospective ?

Garonne 2050 a la particularité d'articuler deux exercices : la prospective et la participation du public. Les prospectives participatives sont aujourd'hui mobilisées pour chercher à construire collectivement des visions du futur sur des sujets marqués par une grande incertitude et pour lesquels les formes classiques d'expertise ne peuvent apporter de réponse définitive et suffisante. La discussion des usages de l'eau dans le contexte du changement climatique en Garonne est donc un sujet qui se prête particulièrement bien à un tel exercice de prospective participative.

2. Quels enseignements tirez-vous des ateliers qui se sont déroulés courant 2011 et qui ont permis de dégager à ce stade 5 scénarios très différents pour la Garonne en 2050 ?

Les principales difficultés des prospectives participatives sont la mobilisation pluraliste des participants et la juste représentation des positions. De ce point de vue l'objectif idéal constitue une sorte d'horizon et on peut toujours faire mieux. Concernant Garonne 2050, comme d'autres observateurs, on a pu noter une mobilisation relativement faible des

élus, qui ont du mal à trouver leur place dans ce type d'échange, et on a pu également déplorer le retrait de la profession agricole de la phase initiale de la démarche. Les 5 scénarios tirés des ateliers et désormais quantifiés par les experts constituent des visions très différenciées des futurs possibles et ont surtout vocation à servir de référence pour déterminer collectivement un futur souhaitable.

3. Suite au forum de juin 2012, il a été décidé de consacrer 8 mois supplémentaires à des réunions de sensibilisation et de consultation. Vous avez assisté à plusieurs d'entre elles, que pouvez-vous nous en dire ?

Les réunions de restitution et de discussion autour des scénarios Garonne 2050 sont une étape supplémentaire indispensable. Les divers commentaires lors de ces réunions soulignent qu'aucun des scénarios n'est considéré comme recevable en tant que tel et qu'il convient donc de trouver un scénario de compromis. Renvoyer la construction de ce compromis aux instances représentatives du bassin semble légitime et d'ailleurs la commission planification a élaboré, lors de sa réunion de fin mars 2013, une sorte de 6^e scénario, lui aussi mis en débat avant la fin de l'étude. Il faut maintenant voir comment les élus vont s'approprier les nombreux débats qui ont animé Garonne 2050. À défaut de cette appropriation, Garonne 2050 resterait un exercice formel et sans réelle portée.

Françoise GOULARD Agence de l'eau Adour-Garonne
90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex 4
Tél : 05.61.36.36.00
Email : francoise.goulard@eau-adour-garonne.fr

Yannick ARAMA ACTEON
20, Place Saint Bruno - 38 000 Grenoble
Tél : 09.62.53.86.63
Email : y.arama@acteon-environment.eu

Pour plus d'infos :
www.garonne2050.fr



Garonne 2050

ÉTUDE PROSPECTIVE SUR LES BESOINS
ET LES RESSOURCES EN EAU,
À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE LA GARONNE



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE